



Programme de réduction des gaz à effet de serre Un défi pour l'Europe et les opérateurs postaux publics

Résumé exécutif

L'industrie postale européenne ne peut ignorer l'élan politique croissant derrière le débat sur le changement climatique. Face à cette situation, le Protocole de Kyoto et la Commission européenne, entre autres, ont fixé des objectifs qui visent à réduire les émissions de CO₂ au cours des prochaines décennies.

Selon de récentes études, **les émissions de gaz à effet de serre des opérateurs postaux européens représentent près de 70% de leur impact environnemental global**. La moitié de ces émissions de CO₂ résultent du recours au transport routier, avec une contribution considérable de l'utilisation d'énergie liée à l'aviation et à la construction. L'industrie postale offre toutefois une possibilité non négligeable de réduire davantage encore les effets des émissions de CO₂ en son sein.

C'est pourquoi le Groupe de Travail Environnement de PostEurop a décidé de lancer un Programme de réduction des émissions de gaz à effet de serre et invite les Membres de PostEurop à prendre part à cette initiative.

Les avantages sont d'ordre :

- **économique**, de par la réduction de la consommation de carburant, d'énergie et de ressources ;
- **réglementaire**, de par l'anticipation de l'évolution de la réglementation « verte » ;

- **scientifique**, de par l'encouragement à la recherche et au développement et aux innovations technologiques ;
- **sociétal**, en démontrant de la volonté des opérateurs postaux d'aborder la question de la responsabilité sociale.

Les résultats escomptés :

- **faire la preuve d'une réduction moyenne de 10% des émissions de CO₂ parmi les participants au programme d'ici cinq ans.**

Rejoignez le programme !

Contacts

Pour plus d'informations sur ce programme et sur les modalités d'inscription, veuillez contacter :

Pierre Mawas, Président du GT Environnement

pierre.mawas@laposte.net

Pour plus d'informations sur PostEurop et ses activités, veuillez contacter :

Aurélien Valtat, Responsable de la communication

aurelie.valtat@posteurop.org

PostEurop - Association des opérateurs postaux publics européens

Avenue du Bourget 44 - B-1130 Bruxelles - t +32 2 724 72 80 - f +32 2 726 30 08

info@posteurop.org - www.posteurop.org



Programme de réduction des gaz à effet de serre Un défi pour l'Europe et les opérateurs postaux publics

Introduction

Depuis l'adoption de sa nouvelle stratégie ambitieuse de Vilamoura en 2005, PostEurop s'est montrée active en matière de promotion de la responsabilité sociale de l'entreprise (RSE) au sein du secteur postal européen et a sensibilisé ses Membres à la question. En mars 2006, PostEurop fut la première Association européenne à soutenir l'Alliance européenne pour la RSE lancée par la Commission européenne.

Le Groupe de Travail Environnement de PostEurop (sous le Comité Responsabilité sociale) soutient les actions contre le changement climatique et **propose l'introduction d'un Programme de réduction de Gaz à Effet de Serre (GES)** afin d'aider les opérateurs postaux Membres à quantifier et réduire leurs effets ainsi qu'à saisir les opportunités d'évolution liées à la progression vers une économie sobre en carbone.

De plus en plus, les opérateurs postaux partagent une vision commune du développement durable et s'engagent dans des programmes environnementaux et sociaux afin de se conformer à la stratégie et aux attentes de leurs clients et d'autres parties prenantes dans ce domaine. A travers ce programme, les opérateurs postaux devraient collaborer en vue d'exploiter les synergies dans leur approche relative à la gestion du changement climatique.

En Europe, bon nombre d'initiatives ont été entreprises en la matière depuis que la Commission européenne a publié en 1991 la première Stratégie Communautaire qui vise à réduire les émissions de dioxyde de carbone (CO₂) et à améliorer le rendement énergétique. Toutefois, il est évident que les actions doivent être renforcées si l'UE souhaite réduire ses émissions

de gaz à effet de serre à 8% en-dessous du niveau de 1990 d'ici 2008-2012, comme l'exige le protocole de Kyoto.

En janvier 2007, la Commission a dévoilé ses propositions énergétiques dans l'optique de, espère-t-elle, « donner le ton d'une nouvelle révolution industrielle au niveau mondial. » Au centre des propositions se trouve l'objectif de réduire de 20% les émissions de gaz à effet de serre de l'UE d'ici 2020.

Cette brochure indiquera aux Membres de PostEurop la manière dont ils peuvent contribuer à la réalisation de l'accord international de Kyoto ainsi qu'au deuxième Programme européen sur le changement climatique (PECC II). Ce programme a été lancé par la Commission européenne en tant qu'instrument principal visant à débattre et à préparer les prochaines étapes du développement de la politique européenne sur le changement climatique en collaboration avec un large éventail de parties prenantes.

Rejoignez le programme maintenant !



Programme de réduction des gaz à effet de serre Un défi pour l'Europe et les opérateurs postaux publics

Gaz à effet de serre et industrie postale

Comme dans d'autres secteurs industriels, les activités liées à la distribution du courrier et à la fourniture des services postaux ont un impact sur l'environnement. L'utilisation de carburant et d'énergie pour les bâtiments génère des émissions de polluants atmosphériques tels que le dioxyde de carbone, le dioxyde de soufre et l'azote, ce qui contribue à l'enrichissement des nutriments, à l'oxydation photochimique et à l'acidification des masses d'eau tout en accentuant de manière significative l'effet de serre.

Des études environnementales portant sur les opérations postales révèlent que les émissions de gaz à effet de serre constituent l'unique impact environnemental du secteur postal, ce qui représente près de 70% de l'impact environnemental global. Cette constatation résulte principalement des émissions de gaz à effet de serre, notamment du CO₂, qui contribuent à l'intensification du réchauffement climatique, étant donné que ceux-ci forment une barrière dans la haute atmosphère qui empêche la chaleur de s'échapper.

La réduction des émissions de CO₂ constitue certainement le défi environnemental le plus important pour les opérateurs postaux publics européens. Les opérateurs postaux publics européens membres de PostEurop émettent de 8 à 11 millions de tonnes de CO₂. La part des émissions provenant des opérateurs des pays de l'UE est de près de 5 à 8 millions de tonnes de CO₂ par an. Ces chiffres sont fondés sur des études menées par Post Danmark et incluent les émissions associées aux activités de transport, à l'utilisation de l'énergie pour les bâtiments et aux sous-traitants des services de courrier et de colis.

Près de 50% de ces émissions de CO₂ résultent du recours au transport routier, l'utilisation de l'énergie liée à l'aviation et à la construction constituant également des facteurs importants.

Raisons pour réduire les émissions

Des systèmes de distribution hautement efficaces placent les opérateurs postaux dans une bonne position pour répondre aux attentes et aux exigences des clients en termes de délais de livraison acceptables, de coûts et d'impact environnemental. L'industrie postale offre toutefois la possibilité de réduire davantage les effets environnementaux et les émissions de CO₂ en son sein. Le but de ce programme n'est ni de limiter ou de freiner le développement économique des opérateurs postaux européens, ni d'avoir un impact sur leur capacité à fournir un niveau élevé de qualité de service à leurs clients. L'objectif est plutôt d'aider les opérateurs postaux à découpler leur performance économique de leur impact environnemental (en particulier les émissions de gaz à effet de serre) et donc à se développer de manière véritablement durable.

Le transport étant le plus grand facteur unique générateur de CO₂, ce domaine requiert des actions. Une amélioration peut être obtenue en parcourant un plus grand nombre de kilomètres par litre ou en optant pour des véhicules ou des carburants plus respectueux de l'environnement. De telles améliorations relèvent en partie de la technologie et en partie du résultat d'éléments comportementaux étant donné que les habitudes constituent la clé de la réduction des émissions. Il existe d'autres domaines

Rejoignez le programme maintenant !



Programme de réduction des gaz à effet de serre Un défi pour l'Europe et les opérateurs postaux publics

d'amélioration étant donné que les opérateurs postaux sont en mesure de configurer des réseaux logistiques afin de s'aligner sur les objectifs environnementaux, par exemple en ayant recours à des moyens de transport alternatifs.

Les opérateurs postaux publics sont d'importants propriétaires fonciers ou gestionnaires de propriété à travers leurs bureaux administratifs, les centres de tri et les bureaux de poste. Dans son Livre vert sur l'efficacité énergétique, la Commission a indiqué que, dans l'ensemble, jusqu'à 20% de l'énergie de l'UE pourrait être économisée. La mise en œuvre d'une politique énergétique efficace par les opérateurs postaux publics n'est pas synonyme de compétitivité ou de confort réduits. Il s'agit d'établir des programmes et de faire des investissements rentables afin de réduire le gaspillage d'énergie. En outre, il ne faut pas oublier l'éventuelle contribution du personnel postal à la réduction de l'utilisation d'énergie. Des économies considérables peuvent être réalisées en matière de consommation d'énergie à travers la promotion de simples mesures à bas coût et via l'introduction d'un changement comportemental. Il est possible d'aller plus loin en ce qui concerne les bâtiments, qui font l'objet d'une Directive Communautaire.

Les opérateurs postaux devraient également envisager l'utilisation de sources d'énergie et de carburant renouvelables ou à faible teneur en carbone dans leurs infrastructures de construction et de transport.

Les opérateurs postaux ont une occasion non négligeable d'influencer et de contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre au sein de leur chaîne d'approvisionnement

à travers leurs importants budgets d'approvisionnement. L'impact combiné du fournisseur et du client peut être réduit en spécifiant les produits à faible teneur en carbone, notamment les critères environnementaux dans les exigences des offres et la collaboration avec les fournisseurs afin d'identifier, de quantifier et de réduire leurs émissions (tout au long du cycle de vie du produit). D'autre part, le développement de l'efficacité énergétique et la promotion des produits à faible teneur en carbone devraient également être stimulés. Dans de nombreux domaines, des technologies compétitives visent déjà à améliorer l'efficacité énergétique, comme c'est par exemple le cas avec l'approvisionnement de voitures et de véhicules commerciaux qui constitue une belle opportunité pour les opérateurs postaux.

Il est également possible de réduire les émissions de gaz à effet de serre dans le cadre du développement de produits postaux (tels que le matériel d'emballage) à travers la spécification des ressources et des matériaux à faible empreinte environnementale.

Ce programme sera donc axé sur quatre domaines clés :

1. Le transport
2. La construction et la machinerie
3. Les produits éco-efficaces
4. L'approvisionnement et l'utilisation d'énergie renouvelable et de carburants à faible teneur en carbone

Les meilleures pratiques et les expériences relatives à ces quatre domaines seront constamment collectées dans le cadre de ce programme et partagées au sein des opérateurs postaux qui y participent.

Rejoignez le programme maintenant !



Programme de réduction des gaz à effet de serre Un défi pour l'Europe et les opérateurs postaux publics

Engagement des postes

L'objectif du Programme de réduction de gaz à effet de serre est de refléter l'engagement des Membres de PostEurop qui vise à réduire les émissions de CO₂, à stimuler le progrès et à faire état des résultats en la matière.

L'un des critères de réussite du programme est de réduire de 10% en moyenne les émissions de CO₂ parmi les participants au cours des cinq prochaines années. L'objectif premier sera exprimé tant en chiffre absolu (total des émissions de CO₂) que normalisé (par ex. le volume d'émission de CO₂ par 1 000 lettres), le format de ce dernier devant être déterminé. Cette approche permettra de suivre l'évolution relative à l'augmentation ou au déclin de l'activité économique / postale.

Ce programme vise à réduire les niveaux d'émission des Membres de PostEurop et, de ce fait, les titres compensatoires d'émission de carbone ne sont pas inclus dans la portée de celui-ci.

Résultats et suivi

Le compte rendu sur l'état d'avancement des actions constitue un élément important du programme. Les Membres de PostEurop qui souhaitent prendre part au programme seront appelés à accepter de contrôler leurs émissions et de faire un compte rendu annuel de leurs réalisations. Une série d'outils de création de rapports (tels qu'un guide pour la rédaction des rapports d'activité, un outil de rassemblement de données et un calculateur d'émissions) seront mis à la disposition des Membres afin de les aider à faire état de leurs progrès de manière cohérente.

Une révision des méthodologies et des outils pour la création de rapports utilisés actuellement par les Membres de PostEurop aura lieu en même temps que le programme. Il est proposé que les ressources de PostEurop soient utilisées pour cette activité et que les recommandations et les résultats soient communiqués à l'ensemble des participants du programme.

Etapes proposées pour le contrôle et la rédaction des rapports :

- définir les paramètres et la portée des rapports sur les émissions de gaz à effet de serre ;
- fixer un plafond pour les émissions de CO₂ des Membres de PostEurop ;
- définir les objectifs du programme, d'abord par des activités postales spécifiques telles que le transport, les bâtiments et les produits, ensuite pour chaque opérateur postal. Les émissions doivent être normalisées et la part de contribution de chaque Membre doit être fixée.

.....

*Résultat escompté - Une
réduction moyenne des émissions
de CO₂ parmi les participants au
programme d'ici 2013*

Rejoignez le programme maintenant !



Programme de réduction des gaz à effet de serre Un défi pour l'Europe et les opérateurs postaux publics

Avantages pour les Membres

L'inscription à ce programme permettra aux opérateurs postaux d'avoir accès aux informations et outils qui contribueront à la réduction des émissions des gaz à effet de serre tout en leur permettant de tirer un maximum d'avantages de leur participation.

Les principaux avantages pour les participants seront :

- les aspects économiques directs tels que la réduction de la consommation de carburant, la consommation d'énergie et l'utilisation de ressources pour les produits postaux généreront des avantages économiques ;
- la mise en œuvre d'actions visant la réduction des gaz à effet de serre constitue un moyen d'anticiper l'évolution des instruments réglementaires
- le programme de réduction des gaz à effet de serre constitue un moyen de développer la R&D et les technologies innovantes pour les Membres de PostEurop.

D'autres avantages incluent :

- l'utilisation d'un logo pour le programme ;
- l'occasion d'afficher son engagement vis-à-vis de la société et des parties prenantes par rapport au débat climatique et de gagner une certaine reconnaissance ;
- des outils d'information tels que des communiqués de presse et des affiches ;
- des outils techniques, tels qu'un outil de collecte de données sur les gaz à effet de serre et un calculateur d'émissions ;
- le partage de bonnes pratiques en matière de transport, d'efficacité énergétique dans la construction et la machinerie et de produits éco-efficaces ;
- l'organisation de concours régionaux d'éco-conduite ;

- l'accès à une conférence annuelle sur la réduction de CO₂ ;
- un contact avec la Commission européenne au sujet du Programme européen sur le changement climatique ;
- une plus grande stimulation de la capacité nationale / européenne de génération d'énergie renouvelable ;
- une implication dans les diverses activités de développement durable au sein de PostEurop et de l'UE.

D'autres avantages seront développés à mesure que les Membres qui s'engagent soutiennent et influencent le Programme de réduction des gaz à effet de serre.

Rejoindre le programme

PostEurop invite les opérateurs postaux publics à s'inscrire au Programme de réduction des gaz à effet de serre. PostEurop recommande vivement aux organisations membres de prendre part à cette initiative volontaire afin d'apporter leur soutien à une problématique importante pour les années à venir.

En participant à ce programme, les opérateurs postaux acceptent de contrôler leurs émissions de CO₂ avec la plus grande précision possible, en s'appuyant sur le soutien et les outils fournis dans le cadre du programme. Ils acceptent également de se fixer des objectifs volontaires visant à réduire les émissions de CO₂, faire un compte rendu des réalisations et partager leurs expériences et leurs meilleures pratiques avec les autres opérateurs postaux qui participent au programme. En contrepartie, il est attendu des participants qu'ils puissent réaliser les avantages ci-dessus et soutenir le programme de l'UE sur le changement climatique.

PostEurop - Association des opérateurs postaux publics européens

Avenue du Bourget 44 - B-1130 Bruxelles - t +32 2 724 72 80 - f +32 2 726 30 08

info@posteurop.org - www.posteurop.org